



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N°:  
No.: 177

Le 27 novembre 1985

PARTICIPATION DU CANADA A LA DIXIEME CONFERENCE GENERALE  
DE L'AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE (ACCT)  
16-18 DECEMBRE 1985 - DAKAR, SENEGAL

L'Honorable Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, présidera la délégation canadienne à la Xème Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique dont les assises se dérouleront à Dakar, Sénégal, du 16 au 18 décembre prochain. Les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick y seront présentes à titre de gouvernements participants à l'ACCT. Des représentants des gouvernements de l'Ontario et du Manitoba se joindront également à la délégation canadienne.

La Xème Conférence générale sera appelée à dresser le bilan des deux dernières années d'activités de l'ACCT depuis sa dernière rencontre à Paris en 1983 et à examiner l'orientation qu'elle propose. La Conférence approuvera la programmation et le budget de l'Agence pour les années 1986 et 1987 et choisira pour un mandat de quatre ans son prochain Secrétaire général.

La Conférence générale regroupe 30 Etats membres, 7 Etats associés et les deux gouvernements participants du Québec et du Nouveau-Brunswick.

La réunion régulière du Conseil d'Administration de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) précédera la Conférence générale les 14, 15 et 16 décembre.